REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAR

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Mardi 10 février 2026 à 18 H 30

=-=-=-=-=

ORDRE DU JOUR

1 - SECOURS EXCEPTIONNEL - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

2 - PRISES EN CHARGE RESTAURANT SCOLAIRE - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

3 - PRISE EN CHARGE DE FACTURES D'EAU - INFORMATION

4 - SECOURS - DELIVRANCE DE BONS ALIMENTAIRES - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

5 - PROPOSITION D'INTERVENTION AU TITRE DE L'ACTION SOCIALE

6 - AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CPAM DU VAR RELATIF A LA DELIVRANCE DES ATTESTATIONS DE DROITS VIA ESPACE PARTENAIRES

7 - PRESENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2024

Saint-Mandrier-sur-mer, le 03 février 2026.

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER 83430 -C.C.A.S.-

La vice-présidente,

Véronique VIENOT

Hôtel de ville – Place des Résistants – 83430 SAINT-MANDRIER-sur-MER
Tél : 04.94.11.51.60 – Télécopie : 04.94.63.52.74 – e-mail : info@ville-saintmandrier.fr